



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale
3 rue Parmentier - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél. : 01.75.62.22.90

Montreuil-sous-Bois, le 21 janvier 2015

Groupes de travail sur le Projet de loi de santé : Les enseignants de médecine générale prêts à participer

Le Ministère de la Santé a publié ce mardi 20 janvier un communiqué de presse actant la création de groupes de travail en vue de faire évoluer le texte du Projet de Loi de Santé qui sera débattu au Parlement au printemps prochain.

Outre les 4 groupes de travail créés, le SNEMG accueille avec satisfaction la création d'un groupe de réflexion et de travail sur la place du médecin généraliste et médecin traitant au sein du système de soins, piloté par le Pr Pierre-Louis Druais, Président du Collège de la Médecine Générale.

Le SNEMG reste toutefois vigilant quant au contenu de ces discussions et aux décisions concrètes qui en découleront.

Aussi, le SNEMG participera activement à toutes les discussions et prises de décisions concernant l'enseignement de la médecine générale, en veillant à une adéquation entre besoins de formation des futurs professionnels et moyens humains déployés pour cette formation, tant en termes de Maîtres de Stage des Universités (MSU) qu'en termes de Chefs de Clinique de Médecine Générale, d'enseignants associés et d'enseignants titulaires.

Le groupe de travail ainsi formé devra impérativement avoir pour objectif d'établir une liste d'engagements pour la formation médicale initiale, la formation médicale continue, ainsi que la rémunération des acteurs de chacun des maillons de cette chaîne d'enseignement et de formation des professionnels de santé d'aujourd'hui et de demain.

La Ministre de la Santé veut placer le patient au centre de la Loi de Santé. Le SNEMG est prêt à prendre ses responsabilités en veillant à ce que les professionnels de soins primaires soient correctement formés pour prendre en charge ce patient.

Pour le bureau du SNEMG : Dr Matthieu Calafiore, Président